

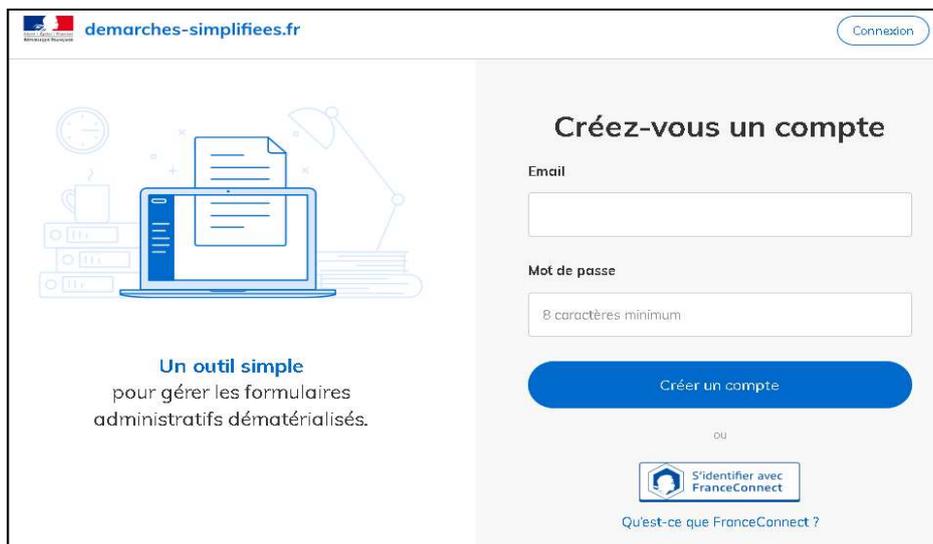
Session unique de rattrapage du test d'aptitude au sauvetage aquatique Session 2023

Inscriptions via
Démarches Simplifiées

Les inscriptions à la session unique de rattrapage du test d'aptitude au sauvetage aquatique se déroulent du **lundi 21 novembre 2022 au vendredi 9 décembre 2022**.

Ces inscriptions s'effectuent en ligne à partir du site de l'académie de Rennes : www.ac-rennes.fr (rubrique « Concours / Métiers / RH » - « Concours et Recrutements » - « Concours, recrutement et examens des personnels » - « Concours Personnels enseignants » puis « Test d'aptitude au sauvetage aquatique »). Vous y trouverez le lien qui vous permet d'accéder à cette application.

Une fois sur l'application, vous êtes invité(e) à créer un compte de la façon suivante :



The screenshot shows the 'demarches-simplifiees.fr' website interface. On the left, there is an illustration of a laptop with documents and a clock, with the text: 'Un outil simple pour gérer les formulaires administratifs dématérialisés.' On the right, there is a 'Créer-vous un compte' form with fields for 'Email' and 'Mot de passe' (with a note '8 caractères minimum'). Below the form is a blue button 'Créer un compte'. Underneath, there is a 'FranceConnect' login option with the text 'S'identifier avec FranceConnect' and a link 'Qu'est-ce que FranceConnect?'.

Après avoir créé votre compte, vous pourrez commencer votre inscription en cliquant sur

Commencer la démarche

Pendant toute la période des inscriptions, du 21 novembre au 9 décembre 2022, vous pourrez modifier votre dossier, par exemple pour y déposer votre certificat médical. Vous pouvez également le supprimer si vous ne souhaitez plus vous inscrire.

Enregistrer le brouillon

Déposer le dossier

Vous souhaitez revenir plus tard sur votre inscription. Vous recevrez un courriel sur votre messagerie avec le lien pour reprendre là où vous vous étiez arrêté(e).

Vous souhaitez confirmer votre inscription. Vous avez renseigné tous les champs qui vous concernent, et déposé les pièces demandées. Vous recevrez un accusé de réception sur votre messagerie, et votre dossier sera visible par le service des concours DEC4.

Pour toute autre question, nous vous invitons à nous contacter en cliquant sur « Aide ».